



**ALLOCUTION DE M. ANDRÉ ANTOINE,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE**

À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE
DES FÊTES DE WALLONIE 2018

**ALLOCUTION DE M. ANDRÉ ANTOINE,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE WALLONIE**

À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE
DES FÊTES DE WALLONIE 2018

Chers collègues Présidents d'assemblée,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres-Présidents,
Monsieur le Président des Hauts de France,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chers collègues mandataires,
Chers amis de Wallonie ou d'ailleurs, toutes et tous en vos
titres, qualités et responsabilités,

Herzlich willkommen an Alle,
Hartelijk welkom,

Bienvenue à toutes et à tous dans ce théâtre royal de
Namur pour célébrer la Wallonie. Je m'adresse plus
particulièrement à vous, Monsieur le Président des Hauts
de France, vous qui nous faites l'honneur de votre présence
aujourd'hui.

Soyez ici chez vous.

Il est vrai que les frontières n'ont jamais réellement existé
entre nos deux Régions. Aux heures les plus fastes de la
révolution industrielle, le sous-sol de votre Nord et celui
de notre Borinage ont généré une prospérité commune.

Une glorieuse époque, en vérité, où fer et charbon semblaient avoir l'éternité devant eux. Nous connaissons évidemment la suite, avec le déclin progressif de nos bassins miniers. Aujourd'hui toutefois, ce déclin est sur le chemin de l'oubli. Notre collaboration transfrontalière a restauré une dynamique économique prometteuse. Et de Lille à Namur, la France et la Wallonie en recueillent indéniablement les fruits. Quant à Maubeuge, reconnaissons qu'elle révèle désormais bien d'autres atouts que le seul « *Clair de lune* », cher au regretté Bourvil.

Reste que notre Histoire commune a aussi gommé les frontières dans la souffrance. D'ici quelques semaines, nous commémorerons le centenaire de l'armistice. De l'Yser à la Somme, de cruels combats ont plongé soldats et civils dans l'horreur. Alors, la symbolique de ce siècle vaut bien plus qu'un moment de solennité. Elle nous offre une rare occasion d'exhiber les vertus de la mémoire : dernier rempart contre l'égoïsme et la haine qui s'expriment à nouveau dans ce qui devait être une Europe de la paix et de la tolérance. Faut-il seulement en citer les trop nombreux exemples : de la Suède à l'Italie en passant par l'Allemagne et même notre pays. Quant au couperet de l'article 7 du traité, qui vient d'être appliqué à la Hongrie, il est le signe certes rassurant de la vitalité démocratique du Parlement européen. Mais il est aussi l'inquiétant indicateur d'une dévalorisation des droits de l'homme dans certains pays de l'Union.

Monsieur Bertrand, nul ne peut nier que vous avez posé des gestes courageux pour vous opposer aux extrêmes, notamment au travers d'un front républicain dans votre région. Vous avez ainsi montré que, lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie, on ne se grandit pas en se courbant.

Et de fait, nous politiques, nous avons le devoir de nous dresser face aux simplismes déguisés en vérités et qui promettent la sécurité et l'emploi par le rejet des autres. Au salaire de la peur, nous devons préférer la valeur des différences.

Au nom d'une certaine idée de la croissance, ces mêmes simplismes banalisent aussi des événements climatiques de plus en plus fréquents. Alors même que la première puissance mondiale sort des accords de Paris, l'été caniculaire que nous venons de vivre pourrait constituer un indicateur de plus des perturbations du climat. Les mois de juillet et août furent éprouvants pour nos aînés, mais aussi pour les personnes sans abris. Nos agriculteurs, déjà durement éprouvés par ailleurs, ont, quant à eux, subi des pertes de rendements liées à la sécheresse.

Certes, une Région seule n'est pas en capacité de changer le cours des choses. Mais, pour paraphraser l'écrivain écossais Walter Scott, *lorsqu'il s'agit de réussir, l'attitude est beaucoup plus importante que la capacité.* En l'occurrence, l'attitude la plus propice à la réussite est celle de la coopération. Au niveau international, bien sûr, mais aussi au niveau intra-belge. Parce que seule une détermination commune des régions et de l'État fédéral est de nature à peser sur la très prochaine COP24. L'occasion pour nous de concrétiser la lutte contre le dérèglement du climat. Source d'espoir : l'ensemble des Parlements de notre pays ont convenu très récemment d'une stratégie ambitieuse dans cette course contre la montre climatique.

La solidarité constitue d'ailleurs la requête naturelle d'un fédéralisme d'union. Ce que nous semons ensemble est plus productif que ce que nous essayons de cultiver individuellement. Il y va de l'intérêt de nos concitoyens. La relance des investissements publics est en ce sens une urgence économique et sociale. Et cette relance est de la responsabilité de tous les niveaux de pouvoir : l'État fédéral, les Régions, les Communautés, mais aussi les pouvoirs locaux. Nous n'avons dès lors d'autre choix que de réussir ensemble le pacte national d'investissements.

Mais nos propres niveaux de pouvoir ne peuvent toutefois relever seuls le défi de l'investissement. L'Union européenne détient une clé essentielle à la réussite de cet objectif. Aujourd'hui pourtant, en confondant dépense d'investissement et besoin de financement, l'Europe enserre les pouvoirs publics dans un carcan peu propice au déploiement des infrastructures et services utiles à nos concitoyens. Je voudrais donc en appeler, une nouvelle fois, à la prise en compte de cette réalité par les autorités de l'Union, en revoyant leurs normes budgétaires ou en immunisant les investissements publics stratégiques.

En tant que fervent partisan de l'Europe, je ne me montre pas volontiers chagrin face au fonctionnement de l'Union. Mes valeurs, en effet, sont étroitement liées au projet politique le plus civilisateur de l'Histoire. Une vérité s'impose pourtant. Si elle veut poursuivre sa mission fédératrice, l'Union européenne doit évoluer vers une Europe d'adhésion et non une Europe de contrainte. En d'autres termes, elle doit permettre aux états membres qui le veulent de converger vers des objectifs plus ambitieux, dans les matières dites sensibles, qu'il s'agisse de sécurité, de citoyenneté ou de protection sociale, et ce sans que

cette volonté soit bridée par le principe d'unanimité. Bien évidemment, les valeurs proclamées à l'article 2 du traité de l'Union européenne doivent demeurer notre socle commun. Cette Europe à plusieurs vitesses et fondée sur la volonté des États membres est de nature à susciter davantage de cohésion et d'engagement de leur part.

Mais parler d'engagement n'a pas seulement de sens à l'échelle des États. La responsabilité et l'initiative sont les clés d'une société dans laquelle les citoyens s'engagent à être debout, acteurs de l'intérêt général. En ce sens, l'engagement des citoyens est d'ordre politique, associatif et économique.

En ce qui concerne l'engagement politique, le principe de représentation est le fondement de notre démocratie. Et il doit évidemment le rester. Mais lorsque la voix des citoyens n'a pour seul passage que les urnes, la démocratie risque de s'exercer dans une tour d'ivoire, engendrant la méfiance de nombreuses personnes. C'est en ce sens que le Parlement de Wallonie s'est engagé dans des expériences de participation, tout au long de cette législature, permettant à des citoyens de porter leurs préoccupations auprès des élus. C'est encore plus vrai au niveau de la commune, première porte de démocratie. À quelques semaines des prochaines élections, il me semble donc important d'encourager nos futurs mandataires locaux à favoriser les interpellations et consultations citoyennes ainsi que les budgets participatifs.

Au-delà des rouages formels de la démocratie, mesurons aussi l'importance et la portée de l'engagement associatif en Wallonie. Près de 350.000 Wallons, soit douze pourcents de la population, œuvrent en tant que bénévoles en faveur

de causes sociales, humanitaires, environnementales ou culturelles. Ce désintéressement est un formidable ferment d'optimisme, une authentique victoire du « *nous* » sur le « *moi* ».

Reste que la vitalité économique et sociale du monde associatif doit aussi être au cœur de choix politiques. Et bien évidemment, un cofinancement pérenne du secteur non-marchand doit être assuré afin que des missions d'intérêt général, voire de service public continuent d'être remplies au bénéfice de tous.

La puissance de cette dynamique associative se double d'une tradition de concertation entre les partenaires sociaux: tradition qui a offert à notre pays un des modèles socioéconomiques les plus performants au monde. Ce modèle est aujourd'hui à même d'accueillir de nouveaux défis, notamment celui de la transition écologique. C'est la raison pour laquelle nous devons soutenir le projet d'élargissement aux associations environnementales du Conseil économique et social, qui doit demeurer notre premier partenaire de décision.

Enfin, la force de l'initiative en Wallonie est aussi économique. De 2007 à 2017, le nombre d'indépendants y a augmenté de 45.000 unités, ce qui représente un total de 300.000 personnes et autant d'entreprises. Le chômage, quant à lui, est en diminution depuis 50 mois consécutifs. Quant aux indicateurs d'investissements, ils sont équivalents voire meilleurs que la moyenne nationale et celle de la zone euro. De quoi tordre le cou à l'image d'une Wallonie à la traîne. La stratégie du Plan Marshall a indiscutablement porté ses fruits. Chacun en conviendra : entreprises, travailleurs, chercheurs. La seule mesure SESAM a permis l'engagement de près de 7000 personnes dans les PME depuis sa création. Un élan d'initiative plus impressionnant

encore se manifeste chez les indépendants de 18 à 30 ans, pour lesquels la progression avoisine 43% en dix ans. Pour que cet élan s'amplifie, il faut que ces entrepreneurs soient davantage soutenus dans leur prise de risques : c'est pourquoi un élargissement des conditions d'accès aux allocations de chômage et une réduction de la période de carence en cas d'incapacité de travail s'imposent.

Chers amis, en définitive, la Wallonie a plus que jamais besoin de pouvoir compter sur des citoyens engagés: des citoyens qui s'impliquent au niveau local pour nourrir la démocratie, des citoyens qui s'investissent dans des associations au profit de la collectivité, des citoyens enfin qui prennent des risques et qui entreprennent pour créer de la prospérité.

Permettez-moi de laisser conclure François Bayrou. *Le citoyen n'est pas un consommateur. C'est un producteur, d'idées, de convictions, d'engagement, de solidarité.*



PARLEMENT DE WALLONIE

Square Arthur Masson 6 - 5012 Namur

+32 (0) 81 23 10 36

courriel@parlement-wallonie.be

www.parlement-wallonie.be